

L2 : UE Tutorat

- 1- Sélection des candidats par les responsables de la PACES des UFR de médecine, pharmacie et de l'école de sage-femmes sur la base d'une lettre de motivation et suite à un entretien avec l'équipe de tuteurs de l'année précédente. Environ 50 candidats étudiants médecine sont retenus
- 2- Formation des tuteurs par le Tutorat « Santé » : première semaine de septembre

Contenu pédagogique de l'UE Tutorat

1. Activité de tutorat durant toute l'année scolaire, à partir de début octobre
Colles les lundis midis, Réunions les mardis midis, Préparation des colles, Correction des colles, Préparation des concours blancs, rédaction des synthèses
2. Enseignement « comment faire un QCEM »
3. Evaluation de l'UE :
 - a-) 60% points oral : 5 diapositives
 - missions pédagogiques du tuteur
 - bilan du tuteur (nombre de tutés, assiduité, colles préparées, résultats, relations avec les tutés)
 - rôles au sein de l'association
 - autres rôles éventuels
 - bilan personnel, problèmes rencontrés, suggestions pour l'activité de tutorat et/ou pour d'autres formations qui pourraient être proposées dans l'UE Tutorat.
 - b-) 40% des points : assiduité du tuteur à ses missions

Communication par le président du tutorat des activités de chaque tuteur au cours de l'année